## Réponse à « Du mésusage de l’histoire et des archives » Gilles Morin, *20&21*, n° 145, janvier 2020, p. 159-168

P. 159. Après avoir renouvelé contre un historien de la colonisation, Olivier Lecour-Grandmaison, les assauts injurieux de 2005 de deux défunts collègues, M. Morin ridiculise « les thèmes favoris de l’auteure simplifi[és] de livre en livre » et « qui ne font pas dans la nuance ». Le fait que je dresse des « élites françaises », depuis l’entre-deux-guerres, un bilan sévère ne me disqualifie pas d’emblée : on ne demande à l’historien que d’avérer des faits par des sources fiables. Recensant mes ouvrages depuis 1996 (je publie depuis 1983), M. Morin n’en mentionne jamais la dernière édition ‑‑ toujours complétée, parfois profondément (dont *Industriels et banquiers français*, 2013, voir mon CV, <https://www.historiographie.info/cv.html>).

P. 159-160, le conditionnel appliqué auxdits « thèmes » déprécie les livres qui en traitent. Comptant chacun plusieurs centaines de pages, nourris d’archives très diverses, françaises et étrangères, ils décrivent le complot contre la République, ses initiateurs ‑‑ les chefs de la synarchie ‑‑, ses exécutants ‑‑ les ligueurs fascistes, dont la Cagoule ou CSAR ‑‑ (*Le choix de la défaite*; *De Munich à Vichy*), et le rôle du Vatican *(ibid*. et *Le Vatican, l’Europe et le Reich*). Sur le rôle des États-Unis *avant* 1940, j’ai certes étudié l’influence politique de Bullitt, anticommuniste obsessionnel, mais surtout leur stratégie économique, clé de leur politique allemande (*Le choix, Munich, Le Vatican, Industriels et banquiers français, Aux origines du carcan européen*).

Je n’ai pas écrit que « le pacte germano-soviétique […] pouvait […] maintenir la paix » ni exposé ce que les élites eussent dû faire, domaine que j’exclus des compétences de l’historien. *Le choix* et *Munich*, reposant sur les archives militaires françaises, diplomatiques françaises, américaines, anglaises, allemandes, italiennes, convergent sur ce point avec les travaux de très nombreux chercheurs *anglophones*. Un seul a été traduit (Carley Michael Jabara, *1939, l’alliance de la dernière chance. Une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre mondiale*, Les presses de l’université de Montréal, 2001). J’ai 1° décrit les aléas et l’échec du renouvellement, à l’identique, de l’alliance tripartite défensive et automatique de 1914 exclu par Paris et Londres, mais tenté par l’URSS depuis 1924, avec Édouard Herriot, et surtout depuis 1933, avec Louis Barthou, fugace ministre des Affaires étrangères (février-9 octobre 1934); 2° montré, comme le général Doumenc, que le fiasco de ces tentatives avait contraint Moscou à signer le pacte du 23 août 1939. Une seule question scientifique se pose : le « dossier à charge » est-il falsifié? On n’en peut juger qu’en lisant mes livres.

La protection des « nazis survivants » constitue en effet un des thèmes de *La Non-épuration*. Concernant « la graphie » du titre de 1e page, ce choix « commercial » de l’éditeur, que j’ai approuvé, est conforme au contenu de l’ouvrage, contrairement à certains titres annonçant un sujet absent : la thèse de Claire Andrieu sur la genèse de « loi de 1941 sur les banques », fut intitulée *La banque sous l’Occupation : paradoxes de l’histoire d’une profession (1936-1946)*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1991, 331 p., sur exigence des PNSP, m’a écrit son auteure en 1996.

P. 160-161. M. Morin disqualifie « l’accumulation de sources surplombantes », par une historienne ignorant « le B.A.-BA du métier », sur « plus de 100 pages de notes [est-ce excessif?] en petits caractères » (tradition de l’édition). « Cet appareil critique prolifique [qui] mériterait à lui seul un long développement » ne l’a pas obtenu. Mes notes infra-paginales seraient inutilisables « par [m]es lecteurs » et transgresseraient les « normes du métier d’historien »?

J’aurais (note 1, p. 161) « accumul[é] les sigles […] livres, etc. » (etc.), sans fournir 1° « aucune table pour les décrypter ». C’est faux. *Toutes* les sources sont identifiées, selon mon habitude, chez Armand Colin, depuis 1996 (*Le Vatican*, 1e éd.), avec leur titre général, sauf pour la série BB18 : les dossiers, trop nombreux pour figurer dans la présentation générale des « Sources » (p. 625-631), sont *toujours* désignés dans les notes. Chaque document d’archive est identifié par 1° sa nature, sa date, son auteur et son destinataire (sauf document anonyme ou « sans date », ce qui est précisé); 2° le titre du sous-dossier où il a été classé; 3° le titre des « cartons entiers de correspondances ».

Le renvoi aux index, pour des noms faisant l’objet, total ou partiel, d’une note, fournit des renseignements complétant ceux du présent ouvrage. Je « pratique régulièrement l’autoréférencement » sur la décennie 1930 et l’Occupation, auxquelles j’ai consacré plus de trente ans de recherches ayant abouti à cinq ouvrages publiés chez Armand Colin : pour ne pas faire « du neuf avec du vieux », je renvoie aux pages correspondantes, toujours *sourcées*. Les liens Wiki ‑‑ 98 références dans 1882 notes désignant *aussi* le plus souvent des documents originaux ‑‑ signalent des *bibliographies*, surtout étrangères, en général non traduites, ou des fiches biographiques que complètent ou contredisent des sources originales.

Mon long apprentissage du métier d’historienne ne m’a pas initiée à l’usage congru de ces « fameuses sources », défectueuses par leur « nature […] et leur utilisation ». Suit une liste d’archives, jugées insuffisantes, dont M. Morin oublie une partie, telles les américaines (*Foreign Relations of the United States, FRUS*), présentées en tête de l’ensemble (*La Non-épuration*, p. 625-631). Il en omet aussi l’aspect *local* : partie départementale et régionale des fonds F1a (rapports départementaux et des commissaires régionaux), F1cIII (préfets régionaux d’Occupation; préfets d’après-Libération), et BB18 et 30 (cas surtout *individuels* et locaux).

Pour étudier les pratiques de l’appareil d’État, du niveau décisionnel aux grands exécutants, je « privilégi[e en effet] les archives du sommet de l’État ». Lesquelles seraient « aussi un miroir déformant », est-il affirmé sans preuve. J’ai croisé les sources, même dans l’« exemple concret » mal choisi : je n’ai pas ajouté des guillemets, par intention maligne, à « l’épisode honteux des femmes tondues »; j’ai seulement cité Henry Rousso (mentionné p. 15) se référant au rapport de Lucia Reggiani (note 2, p. 515).

« L’intégrisme institutionnel [hors un *(sic)* incongru] puise abondamment » dans « la problématique du “genre” » (p. 17) : le prouve ma note 13, p. 516. J’ai dépouillé pendant plus de trois ans les fonds BB18 et BB30, transformés ici en maigres « résumés », pas les fonds Z/5 et Z/6. *Un* article d’Anne Simonin (<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-3-page-96.htm#no88>), à la « lecture bien différente du rôle des femmes collaboratrices », offrirait le contre-modèle de généralisation possible : sur 111 notes, il compte 8 références d’archives Z/5, dont deux pour un document), tout le reste se réfère à l’imprimé. Sur la Collaboration, j’use de sources originales, m’abstiens, fidèle à l’enseignement de mes bons maîtres, dont Pierre Vilar, d’interprétations psychologiques et m’efforce d’établir des *faits*, décrétés trompeurs (p. 161, et note 6). Une collaborationniste peut vouloir « faire libérer son mari », être milicienne et dénoncer des « juifs, communistes ou résistants ». (p. 162).

P. 162, mes « statistiques contestables » violeraient la « méthode, voire [la] déontologie ». « Le chiffre de “plus de 100 000 noms » est étayé par des sources policières « “recoup[ées]” soigneusement », affirme le directeur général de la Sûreté nationale (lettre de Pélabon au garde des Sceaux de Menthon, 12 avril 1945, BB18, 7115, 8BL, 495, Répression des faits de collaboration, AN, p. 31 et note 66, p. 519). Il correspond aux estimations du juge Pierre Béteille, chef des instructions, de 1936 à 1939, sur toutes les ligues et la Cagoule puis chargé en 1944-1945 des instructions sur les ministres de Vichy. Ce n’est pas « l’auteure [qui] brandit […] le chiffre de 120 000 cagoulards » ‑‑ dont les « 12 000 officiers » de la Cagoule militaire, « organisation autonome » chapeautée par Pétain. C’est Béteille, dans son rapport de synthèse d’avril-juillet 1945 pour l’avocat général Mornet de la Haute Cour de Justice sur le CSAR ou Cagoule d’*avant-1940* (p. 31 et note 67, source fonds Mornet, BDIC, p. 519). L’effectif s’enfla depuis l’été 1940 des recrutements massifs d’auxiliaires répressifs non officiels par Vichy et l’occupant (p. 31, et « autoréférencement » de ma note 68, p. 519, à quatre ouvrages sourcés). Je conteste *formellement* « la multitude de doublons », que la note 1, p. 162 ne documente pas.

« Le vieux mythe des 75 000 fusillés communistes », absent de *La Non-épuration*, est invoqué sans motif. Les effectifs d’« exécutés et massacrés » compilés à cette date n’en sont pas moins *partiels*. Selon *Les* *Fusillés*, il y aurait « entre 15 000 et 20 000 […] morts par balles dans une volonté de répression, *sans compter les autres morts en camp de concentration et au combat* ». Ils seraient même « *bien plus nombreux* » : deux fois plus que les 20 000 condamnés, davantage? (Pennetier *et al., Les fusillés*: p. 17-20, et *Non-épuration*, chap. 1 à 3, dont p. 28-29). J’ai relevé de nombreux noms de résistants fusillés, absents dudit dictionnaire. Archives d’État allemandes et françaises s’accordent sur le fait que ces « terroristes » se réclamaient, dans leur immense majorité, du PCF et de ses organisations – constat indépendant de mes goûts politiques.

J’ai motivé ma critique de Thomas Fontaine qui, dans sa thèse, consultée et citée, impute aux seuls Allemands la répression « nazie » contre les cheminots de Dijon (*Non-épuration*, p. 298-301), qui impliqua, cas général, la Wehrmacht et l’État *français*. Le chiffrage de son *Mémorial* (2 200 exécutés) n’est pas *a priori* plus fiable que les « 12 000 cheminots français déportés dans les camps de concentration d’Allemagne depuis 1943 pour résistance et sabotages » évalués fin septembre 1944 par la Préfecture de police (p. 58 et note 94, p. 528). Or, ces déportations « politiques » ont entraîné de très nombreux décès (*cf. supra*), et des cheminots ont aussi été exécutés en territoire français.

P. 163. M’enjoignant de « vérifier les faits et de croiser les sources, mais aussi de les contextualiser » (d’adapter l’antérieur à l’ultérieur, les pratiques d’Occupation aux « certificats de résistance »?), M. Morin invoque, sans preuve, le gonflement des chiffres de répression des occupants allemands « en France […] pour satisfaire leurs maîtres ». Les archives allemandes que je pratique depuis la décennie 1990, dont les rédacteurs demeurèrent les mêmes sous Weimar, le régime hitlérien et, pour les non-retraités, la RFA, sont au contraire d’une extrême précision, de même que celles des forces de répression françaises. La référence aux pratiques des « États totalitaires » allemand et soviétique –‑ Doxa académique aussi rigoureuse que la résolution du Parlement européen du 17 septembre 2019 ‑‑, est sans valeur pratique.

J’ai avancé des exemples précis, par chapitres entiers (6 sur 9), de protection des élites par le sommet de l’État; par les magistrats non épurés (en complète adéquation avec l’étude administrative *exhaustive* de Jean-Claude Farcy et la mienne); par les forces policières (dont les préfets, au bilan accablant, sauvés *d’emblée*, dès l’automne 1944, je l’ai démontré, par Adrien Tixier), épurées à peine, provisoirement ou pas du tout; par les Américains, depuis Washington ou en France même. M. Morin se contente d’invoquer un exemple, du Nord-Pas-de-Calais (1974) et l’étude des chambres civiques de la Seine par Anne Simonin (2008), selon laquelle « les couches supérieures » furent épurées aussi sévèrement que les autres. Que dire?

Sur la présence au « comité de suivi [de] l’ouverture complète des archives de la Seconde Guerre mondiale » dont je n’aurais pas « tiré profit », dossier sans intérêt sur *La Non-épuration*, je me réserve de rendre les faits publics par la correspondance conservée.

Passons aux « sources datées et [à] une bibliographie sélective. » Mes sources préfectorales et policières françaises et allemandes, considérables, seraient non fiables car « datées ». Seules celles de la DST eussent pu « confirmer [m]on intuition » sur les parachutages « d’espions collaborateurs », car les seules « sources originales » seraient celles tout juste déclassifiées. Définition irrecevable : mes « sources », françaises et allemandes, de 1944-1945, sont « originales », c’est-à-dire « datées » de l’époque étudiée et non destinées à la publication. Je n’ai pas eu une « intuition », j’ai démontré. Je ne reproche pas à Bénédicte Vergez-Chaignon d’avoir négligé avant 2010 des sources fermées, mais d’avoir, en écartant des sources alors disponibles, aussi convaincantes que celles de la DST, transformé cette « nouvelle “Cinquième Colonne” » en fausses « “rumeurs” communistes de péril allemand en vue de subversion » (*L’épuration*, « Ils sont partout », p. 321-324; *Non-épuration*, p. 105-109). Je documente d’autres gravissimes distorsions de sources, dont celles concernant l’espionne de la Gestapo Jeanne Devineau, qu’elle a érigée en martyre d’une foule sauvage (*Épuration*, p. 339; index *Non-épuration*). En somme, quelles qu’elles soient, mes sources ne comptent jamais parmi les « sources majeures disponibles », telles « les archives financières ».

P. 164. Les élites financières ne constituent qu’une partie, *significative,* de mon étude, générale. Son substrat archivistique de mon travail, vérifiable, l’est aussi dans « Les grandes banques françaises de la collaboration à l’épuration, 1940-1950 » (deux articles cités dans la bibliographie, p. 596 : fonds F12 de Commission nationale interprofessionnelle d’épuration, AN) et dans *Industriels et banquiers français*: lesfonds, dont ceux des Archives de la Banque de France, en sont très divers et précis, entre autres, sur la Société norvégienne de l’Azote et Kuhlmann, poids lourds de la Collaboration d’entre-deux-guerres et d’Occupation. *La Non-épuration* s’appuie sur des sources locales et *nationales,* également *significatives*. Faut-il tenir pour anodine, après le pardon accordé d’emblée aux banquiers marseillais, la décision du 8 janvier 1945 de René Pleven, ministre des Finances, de confier aux *banques elles-mêmes* le rapport sur leur activité sous l’Occupation, à remettre *dans la semaine suivant*e (« Des banques de Marseille aux banques en général, novembre 1944-mai 1945p. 269*-*275, dont note 26, p. 576)? Je l’ai annoncé dans *La non-épuration* (p. 514) un second volume sera consacré aux élites *stricto sensu*, capital financier compris.

Oui, on peut valablement « rédiger un chapitre de 70 pages » sur Alger, riche en archives, « sans citer une seule fois […] les archives du général de Gaulle ». Jugeons sur pièces.

Je certifie que la Cagoule a regroupé, sans les faire disparaître, toutes les ligues fascistes : en firent partie les Croix de Feu du colonel de la Rocque, héroïsé par l’IEP en croisade depuis les années 1950 contre le concept d’un « fascisme français » issu de la droite (« Apparences et réalités de la commémoration de Charles Maurras », <https://www.historiographie.info/commmauras.pdf>), et le PPF de Doriot, créé à l’été 1936 et dirigé par la banque Worms. *Le choix* et *Munich* le démontrent.Les archives révèlent la Collaboration de la quasi-totalité des Cagoulards, grimés depuis vingt ans, sans le secours d’une archive originale 1940-1944, en « vichysto-résistants ». J’ai présenté, sources à l’appui, ces vichysto-américains dans *Les élites françaises, 1940-1944*, et les nazis ralliés à la *Pax American*a guidée par Allen Dulles depuis novembre 1942 à Berne (*ibid.*, et *Non-épuration*, index Dulles).

Le colloque sur Adrien Tixier, typique des colloques *hagiographiques* à fort parrainage officiel (<http://www.lours.org/archives/default3d8c.html?pid=650>), n’a pas priorité sur les sources *directes* que je cite sur ce ministre comme sur tout autre. Il n’est pas interdit de critiquer la thèse de M. Peschanski. L’accusation infamante de « ne retenir que ce que l’on veut de la bibliographie » est gratuite. J’ai abondamment confronté aux sources *L’épuration* de MM. Rouquet et Virgili qui, d’une bibliographie postulée *exhaustive*, ont éliminé, selon la règle, mes propres travaux, mesquinerie d’autant plus piquante que j’ai dirigé la thèse sur l’épuration du premier : <http://www.theses.fr/03268021X#auteurSoutenue>. En sont critiquables, notamment, son mutisme sur le sauvetage anglo-américain immédiat de Barbie et sur la production anglophone ‑‑ accablante sur le sauvetage-recyclage des criminels de guerre décidé en pleine guerre, et non « en 1947 ».

L’ouvrage de Peter Novick, *The Holocaust in American Life*, Boston, Houghton Mifflin, 1999,traduit en 2001, bien connu de mes étudiants de Paris 7, s’appuie sur des sources remarquables. Celui de 1969 sur l’épuration date d’une époque où les sources françaises étaient verrouillées : Robert Paxton a dû rédiger sa *France de Vichy* (1973) sans une archive française. André Philip, qui fut dès 1943, les *Foreign Relations of the United States* l’attestent, plus pro-américain que gaulliste (*Les élites françaises, 1940-1944*, index) ne soutint l’épuration que jusqu’à sa promotion ministérielle. Je l’ai décrit, depuis ma thèse d’État (1981) à l’aide de sources incontestables, dont celles de la SFIO, jamais tronquées. M. Morin ne peut prouver ma malhonnêteté ni sur Tixier et Philip, héros de ses contributions (<https://www.amazon.fr/l/B004MRY7YC?_encoding=UTF8&redirectedFromKindleDbs=true&rfkd=1&shoppingPortalEnabled=true>), ni sur le reste.

P. 165. Je n’ai rien insinué sur Hauck. Il fut « néo », courant socialiste dirigé par Marcel Déat, séduit par le modèle fasciste et nazi et financé par le grand patronat synarchique pour la vigueur de son anticommunisme de « gauche » (*Le choix, passim*). Il fut un des rarissimes hommes de cette catégorie précocement ralliés à de Gaulle. C’est son anticommunisme qui lui valut séjour à Londres, contrairement à Pierre Cot, jugé trop procommuniste et prosoviétique. Hauck n’accusait l’extrême droite (de Passy-Dewavrin), très majoritaire là-bas, que d’affaiblir de Gaulle en renforçant l’influence du PCF sur le camp résistant. C’est la hantise de sa correspondance : Londres-Alger 1939-1945, 304, archives du Quai d’Orsay, et index Hauck, avec sources. Sa flatteuse notice, œuvre de M. Morin dans *Le Maitron*, ne comporte *aucune* archive originale (<https://maitron.fr/spip.php?article87317>).

Nonobstant la référence aux « procès de Moscou », conforme au code idéologique en vigueur, je revendique les termes de « clique » et d’« obligés ». Abetz, « pourrisseur » des élites et de la presse françaises dans les années 1930, puis « ambassadeur » d’Hitler à Paris, est longuement décrit, avec ses féaux, dans mes ouvrages sur les années 1930-1940. Je m’obstine à tenir pour « obligés » du grand financier Dulles des hommes qui, de « gauche » ou de droite, en touchaient depuis 1943 « 25 millions de francs par mois ». Ces moyens énormes visaient à faire barrage à de Gaulle au moins autant qu’au PCF (index des *op. cit.*; citation, Robert Belot, Gilbert Karpman, *L’affaire suisse. La Résistance a-t-elle trahi de Gaulle? Paris*, Armand Colin, 2009, p. 197-198 et 157, cité in *Les élites*, note 152, p. 457).

Le paragraphe « Une drôle d’histoire du communisme » aligne les obsessions politiques de M. Morin sans lien avec le sujet (sur « le pacte germano-soviétique », *cf.* *supra*; sur le PCF avant juin 1941, *cf*. *Munich*, chap. 4-8, *Industriels*, chap. 10, *Les élites*, chap. 5). Je ne « déplore [pas] un retour à l’État de droit », je démontre, sources à l’appui, que l’État présumé nouveau bafoua, avec un appareil policier et judiciaire intact, tous les principes de Droit vantés à Londres et Alger. L’apologie des FTP ressort des sources, françaises (Vichy et Londres-Alger) et allemandes (*cf*. *supra)*, pas de mes préférences politiques. J’ai traité de la question des communistes et des grèves, absente de *La Non-épuration*, dans ma thèse d’État et les deux livres qui en sont issus : *La CGT de la Libération à la scission (1944-1947)*, Paris, Éditions Sociales, 1983, et *Le choix de Marianne : les relations franco-américaines de 1944 à 1948*, Paris, Éditions Sociales, 1986. Ils parurent là à cause de l’interdit lancé, d’abord, par Jean-Baptiste Duroselle en 1982 contre l’édition aux Publications de la Sorbonne, explicitement prévue à la soutenance de novembre 1981, au motif d’« antiaméricanisme », puis par les PNSP (éditrices de *Vingtième Siècle* et *20&21*), épisode dont Antoine Prost a dû garder le souvenir.

P. 165-166. La chronologie des apports respectifs des historiographies ouest-allemande et est-allemande est « [in]discutable ». « Moscou » n’a pas « comme Washington, […] protégé et recyclé d’anciens nazis » : la « synthèse récente » louée à la note 1 p. 166 n’est pas opposable aux archives, notamment à celles du Quai d’Orsay, dont j’ai usé pour l’après-guerre (voir mon CV). La bibliographie étrangère, dont j’ai fait grand usage (chap. 9), conclut pareillement.

P. 166. « Faux scoops et réalités de l’épuration »

De mes « portes ouvertes […] enfoncées » et fausses « révélations », je trouve rarement trace dans l’historiographie dominante. Les États-Unis, « hégémoniques dans les combats » (de quel front?), le furent surtout dans le sauvetage-recyclage des criminels de guerre, organisé depuis 1943 avec le Vatican. J’ai exposé le rôle de l’Église romaine, non pas « trouble », mais net, sources et bibliographie anglophone à l’appui, dans *Le Vatican*, et l’ai précisé dans *La non-épuration*. Sur la police et surtout la magistrature, j’ai amplement mentionné Alain Bancaud, Liora Israël, plus audacieuse, archives aidant, et surtout Virgine Sansico, ici omise. Mes chap. 5 et 6 établissent bien, cas des préfets en tête, que le cas « Papon […] fut […] la règle. » J’ai critiqué Jean-Marc Berlière qui, avec Laurent Chabrun (*Les policiers français sous l’Occupation*), a blanchi la police « patriote » et insulté le PCF à longueur de page sans citer *une* « source originale » d’Occupation. Ma critique n’a rien à voir avec les injures du premier, qui écorche jusqu’à mon nom : <https://hsco-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Lettre-aux-amis-de-la-police-2020-2.pdf>.

P. 167. Sur la dénonciation réitérée de ma « présentation manichéenne » de « l’historiographie dominante », notons que tous les travaux mentionnés ont été critiqués sur pièces, contrairement aux « attaques ad hominem ». Sur « la droitisation universitaire généralisée », qui « dicte » des pratiques non scientifiques, le lecteur se reportera à la démonstration faite dans mes ouvrages et dans des études spécifiques, dont *L’histoire contemporaine toujours sous influence*. J’y sollicite, comme dans mes recensions du *Monde diplomatique*, seule modeste ouverture médiatique imprimée, un débat académique refusé depuis des décennies par des collègues dotés pour leur part de toutes les tribunes académiques et audiovisuelles.

P. 168. La conclusion, strictement *politique* et diffamatoire, est calquée sur ma fiche Wikipédia, gérée et verrouillée par l’individu insaisissable grimé dans les « discussions » en Guise, sur Twitter en Montmorency, qui m’insulte sur les réseaux sociaux avec des collègues dont l’un, membre du « comité » de *20&21*, loue le « papier nécessaire [de]. Gilles Morin ». Celui-ci s’est déjà ému (p. 159) que « les réseaux sociaux relaient aujourd’hui [mon] réquisitoire implacable […] contre l’historiographie française de la Seconde Guerre mondiale […] et lui donnent une résonance qui *ne peut être négligée éternellement* ». Il fustige tous ceux qui osent faire « une critique positive de [m]on livre » par écrit ou « sur internet ». Sans oublier, marotte des bien-pensants depuis 1996, de presser « [m]on éditeur, Armand Colin, une maison d’édition longtemps de référence dans le monde universitaire », de congédier une auteure si compromettante.

Faut-il, pour être en France un historien « reconnu », tenir plus de 55% des électeurs français de mai 2005 pour des incultes exigeant pédagogie renforcée (dont le sujet de CAPES-agrégation d’histoire de 2007-2009, « construire l’Europe », délesté de 1933-1945), et signer des pétitions électorales « pro-européennes »? Mon traitement historique de l’Union européenne respecte la méthodologie et la déontologie. Nul ne peut taxer mes travaux, imprimés ou non, « de négationnisme » ou m’assimiler, en invoquant feu Pierre Vidal-Naquet, aux « falsificateurs de l’histoire » niant le « génocide des juifs ». L’accusation, qui expose à *poursuite pénale*, est obscène, contre la petite-fille de quatre grands-parents juifs étrangers, dont l’un déporté de Drancy en août 1942 et assassiné à Auschwitz. Elle est limpide quoique hypocrite : « stalinienne », crime imputé à d’autres mais qui cible depuis plusieurs décennies une universitaire qui n’a pas subordonné sa carrière à la dénonciation des Soviets; idole « des médias étrangers d’influence (Sputniknews) », je l’ignorais, des « anticléricaux », de « divers » sites « décodexés », qui « profite de l’air du temps fétide […] pour attirer des étudiants et amateurs » : « rouge brune », donc? Les « étudiants » fermement mis en garde de 1985 à 2010 contre le péril à « soutenir avec Lacroix-Riz », auraient été pris dans les rets de la paria que le monde académique a chassée des jurys de thèse, revues, colloques, bibliographies, débats (« si elle vient, je ne viens pas »), etc. ? La calomnie tous azimuts ne suffit plus : M. Morin veut m’interdire l’imprimé, surtout chez Armand Colin, et Internet, ciblé par des projets gouvernementaux insistants.

Les archives avèrent le jugement de 1948, que je partage, du philosophe Vladimir Jankélévitch sur la farce de l’épuration, le retour en force de « l’ennemi numéro un : le communisme », la criminalisation de « *la Résistance [qui ]devra[it] se justifier pour avoir résisté* ». (*Non-épuration*, p. 514). Nous y sommes, comme l’atteste cet assaut *unilatéral*, le troisième, *au minimum*, que me livre une revue qui ne m’a jamais publiée :

1° charge, dans « Les accords Blum-Byrnes : la modernisation de la France et la guerre froide", *Vingtième siècle*, janvier-mars 1987 », p. 45-62, de l’historien américain Irwin Wall, contre mon article « Négociation et signature des accords Blum-Byrnes (octobre 1945-mai 1946) d’après les archives du Ministère des Affaires étrangères », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*,juillet-septembre 1984, p. 417-447. En 1989, dans *L’influence américaine sur la politique française 1945-1954*, Paris, Balland, qui doit beaucoup au *Choix de Marianne*, dette oubliée dans ses notes, M. Wall a admis leur caractère catastrophique. La revue l’a caché à ses lecteurs.

2° charge, dans « Mythologies conspirationnistes et figures du discours antipatronal », *Vingtième Siècle*, n° 114, avril-juin 2012, p. 137-151, d’Olivier Dard, croisé depuis 1998 contre le « mythe de la synarchie » (d’Annie Lacroix-Riz). Conférencier de l’Action française et de l’institut Iliade (<https://institut-iliade.com/succes-du-colloque-fiers-detre-europeens-organise-par-linstitut-iliade/>), ce collègue de Paris-Sorbonne s’est illustré par un chaleureux *Maurras. Le maître et l’action* (Armand Colin, 2013) puis par une « commémoration » du « Maître » taisant son antisémitisme *forcené* (2018), <https://www.historiographie.info/commmauras.pdf>. M. Morin exige-t-il son éviction par Armand Colin?

3° charge, non plus par un « chapeau » vengeur de la rédaction ou des notes, mais sur 10 pages, contre une « Non-histoire », titre du pamphlet de la revue *L’OURS* de décembre, encore plus injurieux.

Mon censeur méprisant n’a *jamais* signé un livre seul et publie des articles vides d’« archives originales ». Il prétend cependant m’apprendre le « vrai travail en archives » auquel je serais inapte après une formation initiale honorable suivie de près de cinquante ans de dépouillements, seulement interrompus par les rédactions. Je le mets au défi d’accepter, à ce sujet, un débat sur une des tribunes académico-médiatiques dont il est coutumier, et moi exclue.

Annie Lacroix-Riz